

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 1er mars 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation4 p. (49r, 50r, 51v, 52v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 1er mars 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48359>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er mars 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

Résumé Sur la situation comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire et du Familistère. Godin juge que les résultats qu'on lui présente n'ont jamais été aussi peu clairs et il estime qu'il est urgent de trouver un chef de comptabilité habile. Il demande une série de renseignements sur les résultats d'inventaire. Dans le post-scriptum, Godin demande à son fils si Chevrolat a été remplacé au restaurant et lui demande d'en parler à François Dequenne.

Notes Date de rédaction : la lettre est datée par erreur du 29 février 1875 au lieu du 1er mars 1875.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Chevrolat \[monsieur\]](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 14/02/2024

Versailles 29 fevrier 79

A mon cher Comte,

J' manque des éléments nécessaires pour apprécier la situation compétable de l'usine. J'en vois d'autant plus en plus combien il est évidemment que 'en chef de corps de bâle habile à vivre jusqu'à tout' jamais on ne m'a communiqué des résultats d'inventaire au temps passé sans clair que cette fois-ci. J'en voudrais donc pas prendre une résolution immédiate sans autres éclaircissements. Je désire savoir :

— Quels ont été les bénéfices bruts sur marchandises l'an dernier,
— Et quels ont été les "trop haut et trop bas" pour chaque atelier,

M. André m'a annoncé que les bénéfices bruts de cette année, sont de 180 000 environ, mais les frais de revient seraient trop bas

pour la fonderie d'environ 56 000 ;
 pour l'ajustage de 21 000 ;
 pour frais généraux de 95 000 ;
 pour la terre réfractaire de 2 000 ;
 etc.

M. Camille ajoute que pour
 l'établissement des jardins à recouvrir,
 il a pris la moyenne des prix de
 toutes les matières premières
 entrées à l'usine cette année. Il
 comprend celles restant à l'inven-
 taire de 1873. C'est ainsi qu'il
 fallait procéder... Mais ce que
 je ne comprends pas, c'est
 qu'il ait fait une différence
 pour les marchandises en maga-
 sin ; car il me dit : "Pour les prix
 d'inventaire du 31 XII 1874, j'ai
 pris les prix des dernières matières
 entrées dans l'usine."

Si cela s'applique aux mar-
 chandises existantes en magasin,
 ce serait une grave erreur
 d'interprétation ; ces marchan-

18

dans l'airant été calculées au prix
courant de toutes celles de l'an
dernier, puisque elles ont été faites
quies pendant cette année-là.

— Si l'on a procédé à la manière
que je vous dis supposez, cela explique
peut-être que l'économie constatée
est très trop bas à la gendarmerie
et à l'administration.

— Mais il faut aussi reconnaître
qu'en travaillant avec aussi peu
d'activité qu'on l'a fait l'an dernier,
et qu'on le fait encore maintenant,
les ateliers entretiennent des frais géné-
raux considérables qui sont loin de
faire des bénéfices; car les machines
à vapeur marchent et brûlent du-
charbon mal utilisé; les fourneaux
consomment du charbon pour de petites
fusions presque comme pour de
grandes. C'est spécialement le
cas qui il faudrait porter son
attention pour réaliser des économies
plutôt que de songer à augmenter les prix,

car nous avons besoin de vendre à bon marché pour ne pas laisser aller l'industrie ailleurs.

Vâche de voir clair dans la manière dont M. Cuvier a interprété l'inventaire, car j'ai peine à croire qu'il n'y ait pas quelque erreur car l'appréciation des biens de service.

Dans tout les cas, je crois que il y a lieu de rassembler les bénéfices de l'année et de voir quelle augmentation cela donnera sur le Capital, bénéfices de l'usine de Guise, ; bénéfices de l'usine de Laeken, ; bénéfices du Familistère.

Voir la différence que cela donnera avec les bénéfices de l'an dernier pour chacun des établissements.

A toi de tout cœur

Godin

O.S. A-t-on fait quelque chose pour remplacer M. Chevrolet au restaurant et arrêter les pertes de ce service ?
En parler à M. Deguenne.